

Ces fidèles qui se sont donné le nom de « Guetteurs » et se mettent au service de l'Église du Christ

Contrairement aux instituts religieux et aux mouvements de laïcs reconnus par l'Église, les « Guetteurs » exercent leur charisme en dehors des structures ecclésiales (mais non en rupture ni en opposition avec elles !). Ils ressentent un appel intérieur pressant à rappeler à la communauté des croyants l'avertissement du Christ d'avoir à veiller et à prier pour se préparer au « Jour du Seigneur qui vient comme un voleur »¹. Sachant que, comme l'a dit Jésus, « il y a de nombreuses demeures dans la maison de son Père »², ils ne prétendent pas avoir le monopole de cette vocation et rendent grâce à Dieu des manières différentes dont ce charisme s'exerce déjà dans l'Église. Pour l'instant, leur état de vie ne bénéficie pas d'une reconnaissance officielle. Comme tout don censé venir de l'Esprit, il doit faire l'objet d'un discernement, comme le recommande la Première Épître de Jean :

Bien-aimés, ne vous fiez pas à tout esprit, mais éprouvez les esprits pour voir s'ils viennent de Dieu.
(1 Jean 4, 1).

On lira, ci-après, une série de considérations et d'orientations, à la fois théoriques et organisationnelles, ayant pour but d'exposer les spécificités de notre action et de notre spiritualité, et les formes d'expression et d'action qui sont propres à notre exercice du charisme d'avertissement et d'exhortation que veut illustrer l'appellation de « guetteur » que nous avons choisie.

Mais, objectera-t-on peut-être, n'est-ce pas là courir et faire courir à d'autres un risque non minime que de reprendre à votre compte le nom donné par Dieu à Ézéchiël ? En ces temps troublés, n'êtes-vous pas en train de battre le ban et l'arrière-ban des illuminés de tout acabit, dont les vaticinations enfiévrées s'étalent déjà sur des centaines de milliers de pages du Net ? Il y a fort à parier que nombre d'entre eux sauteront sur l'occasion et s'autoproclameront « Guetteurs » dans l'esprit d'Ézéchiël. Et d'ailleurs, de quel droit vous attribuez-vous cette mission, qui n'est confiée par Dieu qu'au prophète Ézéchiël ?³ Il est écrit, en effet :

Et toi, fils d'homme, *Je t'ai fait guetteur* pour la Maison d'Israël. *Lorsque tu entendras une parole de ma bouche, tu les avertiras de ma part.* (Ézéchiël 3, 17 = 33, 7).

Je répondrai en soulignant d'abord deux éléments importants, mis en exergue par les italiques, ci-dessus :

1. On ne s'autoproclame pas « Guetteur ». C'est Dieu, et Lui seul, qui confère ce charisme à qui Il veut, comme ce fut le cas d'Ézéchiël à qui le Seigneur Lui-même confia cette responsabilité.
2. Cette mission n'apparaît pas comme permanente ; en effet, il est précisé au prophète qu'il ne devra avertir le peuple que lorsque Dieu lui en donnera l'ordre. Ensuite, le contexte de l'exercice de son rôle de « Guetteur » rend clair

¹ Voir 1 Thessaloniens 5, 2.4 ; 2 Pierre 3, 10 ; Apocalypse 3, 3.

² Cf. Jean 14, 2.

³ Affirmation inexacte, quoique fréquemment émise. Voici au moins deux citations qui l'infirmement : Is 52, 8: « C'est la voix de tes guetteurs: ils élèvent la voix, ensemble ils pousseront des cris de joie, car ils verront les yeux dans les yeux L'Éternel qui revient à Sion. » ; Jr 6, 17: « Je vous ai préposé des guetteurs: "Attention au signal du cor !" Mais ils ont dit: "Nous n'y prêterons pas attention!" ».

qu'Ézéchiel, dans ce cadre précis, ne se voit pas confier d'oracles ni même de prophéties, au sens habituel du terme. Dieu lui fait part de l'imminence de catastrophes qui vont frapper le peuple d'Israël et lui ordonne de l'avertir. Il s'agit donc de l'annonce d'événements et d'un appel à s'y préparer, et non, à proprement parler, d'un dévoilement des desseins mystérieux de Dieu. Ceci, sur base de l'exégèse rigoureuse du texte. Et c'est exactement ce que doivent faire les « Guetteurs », en s'efforçant de distinguer les « signes de ce temps-ci », comme Jésus y invitait ses contemporains ⁴. Ils éprouveront le sérieux de la démarche du fidèle qui se sent appelé à exercer ce charisme, et veilleront à ce qu'il l'exerce avec charité, discrétion et humilité.

Conformément à la recommandation de S. Paul : « *Que chacun demeure dans l'état où l'a trouvé l'appel de Dieu* » ⁵, les « Guetteurs » ne doivent ni constituer des communautés ou groupes spécifiques, ni se vêtir de manière particulière, ni arborer des signes religieux distinctifs. Par contre, il est souhaitable qu'ils soient, quand c'est possible, en relations étroites et en dialogue fraternel avec des fidèles qui vivent le même appel, et ce quelles que soient la forme, la manière et la fréquence de ces échanges et des rencontres, qui dépendront des circonstances et des disponibilités individuelles. Le seul changement qui doit affecter *radicalement* leur vie spirituelle et leur comportement - outre qu'ils doivent le prêcher eux-mêmes à leurs coreligionnaires - est le « *retour à Dieu* », c'est-à-dire, la conversion intérieure ⁶, accompagnée de la résistance à l'apostasie de l'Antichrist déjà à l'œuvre dans le monde, comme l'expriment la Première épître de Jean et l'apôtre Paul :

Petits enfants, voici venue la dernière heure. Vous avez ouï dire que l'Antichrist doit venir; et déjà maintenant beaucoup d'antichrists sont survenus: à quoi nous reconnaissons que la dernière heure est là. (1 Jean 2, 18).

Car notre combat n'est pas contre des adversaires de sang et de chair, mais contre les Principautés, contre les Puissances, contre les Régisseurs de ce monde de ténèbres, contre les esprits du mal qui habitent les hauteurs célestes. (Éphésiens 6, 12).

Ce qu'Irénée de Lyon corrobore en ces termes, en parlant du diable :

Il se prit alors à envier l'homme et devint, par là même, *apostat* à l'égard de la loi de Dieu: car l'envie est étrangère à Dieu. Et comme son *apostasie* avait été *mise au jour par le moyen de l'homme* et que l'homme avait été la pierre de touche de ses dispositions intimes, il se dressa de plus en plus violemment contre l'homme, envieux qu'il était de la vie de celui-ci et résolu à l'enfermer sous sa puissance apostate. Mais l'Artisan de toutes choses, le Verbe de Dieu, après l'avoir vaincu *par le moyen de l'homme* et avoir démasqué son *apostasie*, le soumit à son tour à l'homme, en disant: « Voici que je vous donne le pouvoir de fouler aux pieds les serpents et les scorpions, ainsi que toute la puissance de l'ennemi. » De la sorte, comme il avait dominé sur les hommes par le moyen de *l'apostasie*, son *apostasie* était à son tour réduite à néant *par le moyen de l'homme revenant à Dieu*. (*Contra Haereses*, Livre V, 24, 4) ⁷.

⁴ Cf. Matthieu 16, 3 ; Luc 12, 56.

⁵ Cf. 1 Corinthiens 7, 20.

⁶ En hébreu, *t'shouvah*, et en grec, *metanoia*.

⁷ Irénée de Lyon, *Contre les Hérésies. Dénonciation et réfutation de la gnose au nom menteur*, traduction française par Adelin Rousseau, éditions du Cerf, Paris, 1991, p. 641.

Si un disciple du Christ veut se joindre au petit groupe informel dont je préconise la formation, il devra agir à notre manière, dans une communion fraternelle et respectueuse du discernement collégial des responsables des « Guetteurs » dont il est question ici. Qu'on ne considère pas cette disposition comme une exigence exorbitante : les congrégations religieuses et les mouvements d'Église ne procèdent pas autrement, et certains groupes du Renouveau ont, en la matière, une discipline encore plus rigoureuse, que d'aucuns considèrent comme excessive. Cette exigence nous semble d'autant plus indispensable que quiconque croit devoir ramener les autres dans le droit chemin, s'expose à la tentation de s'ériger en juge, si ce n'est à se croire investi d'une mission de « police des polices » en matière de foi et de piété, en général, et de vie intérieure, en particulier. Ces précisions et mises en garde étant émises, il n'en résulte pas - tant s'en faut - qu'il faille se taire et s'abstenir d'avertir nos contemporains des catastrophes et des tragédies qui vont éprouver les justes et châtier les pervers. De plus - faut-il y insister ? - les « Guetteurs » n'ont pas le monopole du charisme de l'avertissement, que le Seigneur peut donner à qui Il veut. Si donc, quelqu'un se sent poussé, intérieurement et en conscience, à admonester ses contemporains chrétiens, sur base de faits et/ou de comportements dont sa conscience lui montre qu'ils déplaisent à Dieu, qu'il le fasse, pourvu que ce soit, comme dit plus haut, avec charité, et humilité. Par contre, le Seigneur ne laisse planer aucun doute sur ce qui attend le messager qui se tait :

Ez 3, 18 : Si je dis au méchant: Tu vas mourir, et que tu ne l'avertis pas, si tu ne parles pas pour avertir le méchant d'abandonner sa conduite mauvaise afin qu'il vive, le méchant, lui, mourra de sa faute, mais c'est à toi que Je demanderai compte de son sang.

Une autre sorte de difficulté attend les véritables « Guetteurs » selon le cœur de Dieu : la dénégation opposée par les prophètes de bonheur qui ont la faveur du Peuple de Dieu, parce qu'ils lui assurent que tout ira bien. En témoigne l'altercation, relatée dans l'Écriture, entre le prophète Jérémie et un autre, du nom de Hananya :

Jr 28, 1-17 : [...] au début du règne de Sédécias, roi de Juda [...] le prophète Hananya [...] parla ainsi à Jérémie, dans le Temple de L'Éternel, en présence des prêtres et de tout le peuple : « Ainsi parle L'Éternel Sabaot, le Dieu d'Israël. J'ai brisé le joug du roi de Babylone ! Encore juste deux ans et Je ferai revenir en ce lieu tous les ustensiles du Temple de L'Éternel que Nabuchodonosor, roi de Babylone, a enlevés d'ici pour les emporter à Babylone. De même Jékonias, fils de Joiaqim, roi de Juda, avec tous les déportés de Juda qui sont allés à Babylone, je les ferai revenir ici, oracle de L'Éternel, car je vais briser le joug du roi de Babylone ! » Alors le prophète Jérémie répondit au prophète Hananya, devant les prêtres et tout le peuple présents ; « Les prophètes qui nous ont précédés, toi et moi, depuis bien longtemps, ont prophétisé, pour beaucoup de pays et pour des royaumes considérables, la guerre, le malheur et la peste ; le prophète qui prophétise la paix, c'est quand s'accomplit sa parole qu'on le reconnaît pour un authentique envoyé de L'Éternel ! » Alors le prophète Hananya enleva le joug de la nuque du prophète Jérémie et le brisa. Et Hananya dit devant tout le Peuple : « Ainsi parle L'Éternel. C'est de cette façon que dans juste deux ans je briserai le joug de Nabuchodonosor, roi de Babylone, l'enlevant de la nuque de toutes les nations ». Et le prophète Jérémie s'en alla. Or, après que le prophète Hananya eut brisé le joug qu'il avait enlevé de la nuque du prophète Jérémie, la parole de L'Éternel fut adressée à Jérémie : « Va dire à Hananya : ainsi parle L'Éternel. Tu brises les jougs de bois ? Eh bien, tu vas les remplacer par des jougs de fer ! Car, ainsi parle L'Éternel Sabaot, le Dieu d'Israël : c'est un joug de fer que je mets sur la nuque de toutes ces nations, pour les asservir à Nabuchodonosor, roi de Babylone [...] Et le prophète Jérémie dit au prophète Hananya : «Écoute bien, Hananya : L'Éternel ne t'a point envoyé et tu as fait que le Peuple se confie au mensonge. C'est pourquoi, ainsi parle L'Éternel. Voici que je te

renvoie de la face de la terre : cette année tu mourras, car tu as prêché la révolte contre L'Éternel ».

Cet épisode est intéressant à plus d'un titre. Tout d'abord, les hommes qui sont aux prises ont tous les deux prouvé, par le passé, leur qualité de prophètes. Et pourtant, l'un annonce la guerre, l'autre la paix. Ici, se vérifie le critère établi par Moïse pour juger de la véracité d'une prophétie :

Dt 18, 20-22 : Mais, si un prophète a l'audace de dire en Mon Nom une parole que Je n'ai pas ordonné de dire - et s'il parle au nom d'autres dieux - ce prophète mourra. Peut-être vas-tu dire en ton cœur : « Comment saurons-nous que cette parole, L'Éternel ne l'a pas dite ? » Si ce prophète a parlé au Nom de L'Éternel et que sa parole reste sans effet et ne s'accomplit pas, alors L'Éternel n'a pas dit cette parole-là. Le prophète a parlé avec présomption. Tu n'as pas à le craindre.

Mais il est intéressant de noter que, dans un premier temps, après avoir émis ses réticences à l'égard de l'annonce bénéfique de Hananya, Jérémie s'en remet au jugement de Dieu. Il n'invective pas son collègue, ni ne lui dénie la qualité de prophète : il se tait et s'en va (Jr 28, 10-11). Ce n'est que lorsque Dieu l'éclaire (v. 12 ss) qu'il convainc l'autre de mensonge, ou, à tout le moins, de présomption. Il est symptomatique que cette fausse prédiction de Hananya soit appelée 'révolte contre Dieu'. On comprend mieux ainsi la grande responsabilité qui incombe au prophète : dire ce que Dieu n'a pas dit, vouloir ce qu'il n'a pas voulu, concevoir ce qu'il n'a pas conçu, c'est une révolte, une apostasie ; c'est l'œuvre de Satan, l'Adversaire ; comme en témoigne, dans un autre contexte, la terrible réaction de Jésus aux remontrances de Pierre, qui ne veut pas entendre parler de la mort ignominieuse de son Maître, même quand ce dernier en fait lui-même l'annonce :

Mt 16, 23 : Écarte-toi de moi, Satan ! Tu me fais scandale, car tes pensées ne sont pas celles de Dieu, mais celles des hommes.

En résumé, les « Guetteurs » doivent se garder de se prendre pour des prophètes, sans exclure pour autant que, dans Son immense miséricorde, le Seigneur daigne Se servir d'eux, si petits qu'ils soient à leurs propres yeux, pour amener les pécheurs au repentir. De même, ils ne doivent pas craindre la contradiction, voire les moqueries, que ne manqueront pas de leur infliger les prophètes de bonheur, cruellement fustigés par Michée, en ces termes :

Mi 3, 5-8 : Ainsi parle L'Éternel contre les prophètes qui égarent Mon peuple: S'ils ont quelque chose entre les dents, ils proclament: « Paix ! » Mais à qui ne leur met rien dans la bouche ils déclarent la guerre. C'est pourquoi la nuit pour vous sera sans vision, les ténèbres pour vous sans divination. Le soleil va se coucher pour les prophètes et le jour s'obscurcir pour eux. Alors les voyants seront couverts de honte et les devins de confusion ; tous, ils se couvriront les lèvres, car il n'y aura pas de réponse de Dieu. Moi, au contraire, je suis plein de force et de l'Esprit de L'Éternel, de justice et de courage, pour proclamer à Jacob son crime, à Israël son péché.

© M.R. Macina

Texte mis à jour le 7 septembre 2021